

Pré-requis obligatoire : Enregistrement du Meublé Tourisme effectif (Voir FI : Procédure de déclaration Meublé Tourisme) et réception du Courrier/Mail mentionnant les identifiants de connexion adressé par l'Office de Tourisme du Pays de Gourdon.

<u>1 : Se connecter à la plateforme de déclaration en ligne Taxe de Séjour CCQB :</u> https://gourdonfront.consonanceweb.fr



JE DECLARE EN LIGNE

La taxe de séjour intercommunale a été instaurée à l'échelle du territoire depuis le 18 Mars 2005. Vous avez donc l'obligation de la collecter auprès de vos clients, de faire mensuellement votre déclaration puis de reverser la Taxe de Séjour au rythme de quatre fois par an.

Les sommes collectées par la Taxe de Séjour permettent la mise en oeuvre d'actions de promotion et de communication à l'échelle de tout le territoire. Pour se faire, l'intégralité des sommes collectées par la Communauté de communes sont directement et intégralement reversées à l'Office de Tourisme Intercommunal pour mener, par exemple, les actions suivantes : édition de brochures, création et suivi d'un site internet, présence sur des salons, animations, ...

Les élus ont choisi le mode de **taxation AU REEL**. Cela signifie que vous devez déclarer le nombre de nuitées réalisées dans votre établissement durant la période de taxation pour reverser le montant exact que vous avez collecté. Ce choix est donc le choix de la justesse et de la confiance pour qu'ensemble nous nous donnions les moyens de travailler au développement touristique de notre territoire.

JE DECLARE EN LIGNE

Q RECHERCHE

ОК

NOS COORDONNEES

Q

Office de Tourisme du Pays de Gourdon Service Taxe de Séjour 20 Boulevard des Martyrs 46300 - GOURDON Tél : 05 65 27 52 50 Email : info@tourisme-gourdon.com

CALCULATRICE

Simulation taxe de séjour 2019 : Accéder au simulateur

DOCUMENTS

2 : Cliquer sur :

<u>3 : Se connecter à son espace personnel en renseignant votre identifiant et votre mot de passe,</u> puis en cliquant sur le bouton "se connecter"



	CONNEXION A VOTRE ESPACE PERSONNEL					
	Pour vous connecter, veuillez renseigner votre identifiant et votre mot de passe :					
	presta00000					
Saisissez votre mot de passe de connexion	•••					
	Se connecter					

<u>4 : Vérifier ses coordonnées (Téléphone et Email,) et ses hébergements (Classement, tarif</u> <u>TSU (Taxe de Séjour Unitaire) appliqué, ...) en cliquant sur les onglets correspondants, puis</u> <u>cliquer sur l'onglet "Déclarer":</u>

L Coordonnées	A Mes hébergements	Déclarer	Mes anciennes déclarations	O Mes états

<u>Cas 1 : Vous avez loué :</u>

5 : Choisir une période de déclaration en activant le menu déroulant :

(NB : La date de début du séjour doit correspondre au mois choisi)

Туре	Classement	Capacité maxi	Période de déclaration
Meublés et Gîtes	***	8	Choisissez une période de -
Meublés et Gîtes	**	2	 ✓ Choisissez une période de déclaration Décembre 2020 Novembre 2020 Octobre 2020 Septembre 2020 Août 2020 Juillet 2020
CE DE TOURISME I Pays de Gou Service Taxe de 20 Boulevard des 46300 - GOUR	NTERCOMMUN rdon Séjour Martyrs DON	IAL	Juin 2020 Mai 2020 Avril 2020 Mars 2020 Février 2020 Janvier 2020



6 : Renseigner les informations relatives à chaque séjour :

	DÉCLARATION NOVEMBRE 2020							
Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	TSU	TOTAL		
ð	• jj / mm / aaaa nombre de nuits : 0	jj / mm / aaaa nuitées taxées : 0	٢	٢	0.99 €	0.00 €	0	
			NOVEMBRE	2020 - TOTAL À REV	ERSER		0	
		4	Retour					

a/ Sélectionner le collecteur :

Rectangle vide pour une collecte réalisée par vos soins en nom propre :

Plateforme	Début	
•	jj/m nombi	

ou plateforme collectrice à laquelle vous avez délégué la collecte pour le séjour réalisé par son intermédiaire (Réservation, contrat, paiement du séjour, de la taxe de séjour,) :



b/ Renseigner les dates de début et de fin de séjour :



(NB : pour un séjour couvrant deux mois différents, le logiciel va calculer le montant dû sur le mois sélectionné ainsi que sur le mois suivant)

c/ Renseigner le nombre d'assujettis (Adultes à partir de 18 ans)

d/ Renseigner le nombre d'exonérés (Enfants de moins de 18 ans, et cas d'exonération mentionnés dans la délibération de la Communauté des Communes Quercy-Bouriane)

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assuj	jettis Nbr	e d'exonérés	TSU T	OTAL
0	 28 / 11 / 2020 nombre de nuits 7 	05/12/2020 s: nuitées taxées	2	٤ 3	٢	0.99 €	0.00 €
			NOV	EMBRE 2020) - TOTAL À RE	VERSER	
			Retour				
				0			
alider l'enreg	istrement du séjo	our en cliquan	t sur le boutor	n s	itué en fin	de ligne	(le mor
alider l'enreg affiche et une	istrement du séjo e nouvelle ligne d	our en cliquan e saisie appar	t sur le boutor aît) :	o n s	itué en fin	de ligne	(le mor
llider l'enreg affiche et une	istrement du séjo e nouvelle ligne d	our en cliquan e saisie appar déclaration	t sur le boutor aît) : N NOVEMBRE 202	n s	itué en fin	de ligne	(le mor
alider l'enreg affiche et une lateforme	istrement du séjo e nouvelle ligne d Début	our en cliquan e saisie appar DÉCLARATION Fin	t sur le boutor aît) : N NOVEMBRE 202 Nbre d'assujettis	n s 0 Nbre d'ex	itué en fin onérés тsu	de ligne Total	(le mor
alider l'enreg affiche et une lateforme	istrement du séjo e nouvelle ligne d Début	our en cliquan e saisie appar DÉCLARATION Fin 05/12/2020 ©	t sur le boutor aît) : NOVEMBRE 202 Nbre d'assujettis	n S 0 Nbre d'ex	onérés TSU	de ligne	(le mor
alider l'enreg affiche et une lateforme	istrement du séjo e nouvelle ligne d Début • 28/11/2020 nombre de nuits : 7	Dur en cliquan e saisie appar DÉCLARATION Fin 05/12/2020 nuitées taxées : 6	t sur le boutor aît) : N NOVEMBRE 202 Nbre d'assujettis	n S 0 Nbre d'ex	eitué en fin	de ligne	(le mor
alider l'enreg affiche et une lateforme	istrement du séjo e nouvelle ligne d Début 28/11/2020 nombre de nuits : 7	Dur en cliquan e saisie appar DÉCLARATION Fin 05/12/2020 nuitées taxées : 6	t sur le boutor aît) : N NOVEMBRE 202 Nbre d'assujettis	n S 0 Nbre d'ex	onérés TSU	de ligne	(le mor

- NB : Le montant de la Taxe de Séjour Unitaire (TSU) lié au classement du Meublé Tourisme est fixe et automatiquement affiché.
- Pour modifier les informations : effectuer la ou les modification(s) puis valider celle(s)-ci en







7/ Valider la totalité des séjours réalisés et des éventuelles modifications en cliquant sur le bouton "Déclarer"

0	• jj / mn nombre	n/aaaa e de nuits : 0	jj / mm / aaaa nuitées taxées : 0			
			€ Déclar	er		
8/ Vérifier le bon déclarations" et le	enregistremen détail de celle-ci	<u>t de la déclara</u> dans le ''Reçu''	<u>tion mensuelle</u> dar en cliquant sur le b	ns l'onglet ''Mes outon	anciennes	
L Coordonnées	🕈 Mes hébergem	ents 📑 Décla	rer 🔲 Mes ancien	nes déclarations	① Mes éta	ats
Date déclar	ration Périoo	le de déclarat	ion Montant	Modifier	Reçu	
27/02/20	20 Fevriei	2020	0.00€		Ð	

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE GOURDON



<u> Cas 2 : Vous n'avez pas loué :</u>

5/ Cliquer directement sur le bouton "Déclarer".

Coordonnées Mes hébergements L'Oéclarer Coordonnées Mes hébergements Déclarer Mes anciennes déclarations Omes é Date déclaration Période de déclaration Montant Modifier Reçu	8	•	jj / mm / aaa nombre de n 0	aa jj/ uits : nui	mm / aaaa tées taxées : 0			
6/ Vérifier le bon enregistrement de la déclaration mensuelle dans l'onglet "Mes anciennes déclarations" et le détail de celle-ci dans le Reçu en cliquant sur le bouton Image: Coordonnées Image: The second seco					€ Déclar	er		
L Coordonnées ↑ Mes hébergements L Déclarer	<u>6/ Vérifier le bon e</u> déclarations" et le d	enregist étail de o	rement de la celle-ci dans l	déclaratio le Reçu en cli	<u>n mensuelle</u> dan quant sur le bou [.]	ton	s ancienno	2S
Date déclaration Période de déclaration Montant Modifier Reçu	L Coordonnées	🕈 Mes hé	bergements	Déclarer	Mes ancient	nes déclarations	Mes	états
	Date déclara	tion	Période de	déclaration	Montant	Modifier	Reçu	



* Modification d'une déclaration après enregistrement :

Les déclarations doivent être effectuées entre le 1° et avant le 10 du mois suivant la période de location. Les modifications sur les déclarations déjà enregistrées sont possibles jusqu'à cette date.

1/: Modifications durant la période :

a/: Rechercher et sélectionner la déclaration à modifier dans l'onglet "Mes anciennes déclarations"

💄 Coordonnées 🛛 🏫 M	es hébergements 🔹 Déclarer	Mes anciennes déclarations	Mes états
---------------------	----------------------------	----------------------------	-----------

b/: cliquer sur le stylo vert pour accéder à la modification :

Date déclaration	Période de déclaration	Montant	Modifier
23/03/2020	Mars 2020	0.00 €	1

C/: Modifier les informations : effectuer la ou les modification(s) puis valider celle(s)-ci en cliquant sur



Exemple : Déclaration Initiale :

DÉCLARATION MARS 2020

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	TSU	TOTAL
•	01/03/2020 nombre de nuits : 7	08/03/2020 nuitées taxées : 14	2	0	0.88 €	12.32 C
•	ii / mm / aaaa nombre de nuits : 0	ii / mm / aaaa nuitées taxées : 0	٢	٢	0.88 €	0.00 €
			MARS	2020 - TOTAL À REV	ERSER	12.32 C
	ا€	Déclarer 🛛 € Modifie	er la déclaration	Retour		

Déclaration Modifiée :



Plateforme Début Fin Nbre d'assujettis Nbre d'exonérés TSU TOTAL 0.88 12.32 € 0 ٢ 08/03/2020 🕲 01/03/2020 🛽 3 • € nombre de nuits : nuitées taxées : 21 Θ 0 7 0.88 ii / mm / aaaa ii/mm/aaaa ٢ ٢ 0.00 € • 0 € nombre de nuits : nuitées taxées : 0 0 0 12.32 € MARS 2020 - TOTAL À REVERSER 0 € Déclarer € Modifier la déclaration Retour

DÉCLARATION MARS 2020

Déclaration Modifiée enregistrée :

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	TSU	TOTAL	
6	 01/03/2020 nombre de nuits : 7 	08 / 03 / 2020 Ø nuitées taxées : 21	3	0	0.88 €	18.48 C	0
Ô	 ii / mm / aaaa nombre de nuits : 0 	ii/mm/aaaa nuitées taxées : 0	٢	٢	0.88 €	0.00 €	0
			MARS	5 2020 - TOTAL À REV	ERSER	18.48 C	0
	€	Déclarer £ Modifi	er la déclaration	Retour			
	1		0	cituá on fin d	lian		

DÉCLARATION MARS 2020

• Pour annuler toutes les informations : cliquer sur le bouton situé en fin de ligne. La ligne de saisie disparaît.

d/Valider la totalité des modifications enregistrées en cliquant sur le bouton "Modifier la Déclaration"

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE GOURDON



€ Modifier la déclaration

e/Vérifier le bon enregistrement des modifications de la déclaration mensuelle dans l'onglet "Mes

anciennes déclarations" et le détail de celle-ci dans le Reçu en cliquant sur le bouton

2/: Modification d'une déclaration après délais : contacter le service Déclaration Taxe de Séjour de l'Office de Tourisme du Pays de Gourdon



via le bouton :

ou par mail sur l'adresse : patricia.couyba@tourisme-gourdon.com

0